

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION N°3

- obligatoire -

Date : lundi 13 mars 2017

Lieu : Collège du Pont de Bois de Saint-Chéron

Horaires : 13h30-16h30

En présence de : Mme Lair (IA-IPR EVS) et Mme Carrara (IGEN-EVS)

Préambule :

Thème de la réunion (n°1) : *EMC, EPI, AP : quelle place pour le(la) professeur-documentaliste ? Quelle(s) collaboration(s) possibles(s) ?*

Support de présentation : <https://padlet.com/cditimbaud/lfst39bnbdez>

1. Informations diverses

° Rappel des réunions à venir :

- **Mardi 18 avril** (optionnelle) : BCDI et esidoc
Lieu : médiapôle de Ris-Orangis
- **Jeudi 27 avril** (optionnelle) : journée professionnelle interacadémique
Lieu(x) : BnF et canopés départementaux
- **Jeudi 11 mai** (optionnelle) : archives de Chamarande
Lieu : Domaine de Chamarande
- **Jeudi 08 juin** (obligatoire)
Lieu : collège Jean Moulin de Saint-Michel-sur-Orge

° Appel à candidature(s) pour l'animation de Bassin 2017-2018

Précisions :

- 3 réunions avec les inspecteurs et les formateurs (septembre/mars/juin) au Canopé de Marly-le-Roi
- Animations de 7 réunions annuelles : 4 réunions obligatoires avec thèmes selon un cahier des charges et 3 réunions optionnelles avec thèmes au choix des animateurs(trices)
- Rémunération globale : 19 vacations (soit environ 1040 euros)

Mme Benoit se propose de continuer à mettre à jour le blog du Bassin et les deux animatrices fourniront leur aide.

° Évaluation de la réunion (lien en fin de compte-rendu)

2. PPCR : Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations

Un parcours professionnel ponctué de trois rendez-vous de carrière au moins.

- Le principe :
 - Identification de moments, tous les 7 ans environ, qui donnent lieu à des rdv de carrière.
 - Objet : faire le point sur la pratique professionnelle de l'enseignant au cours des années passées et envisager les années à venir.
 - 4 temps :
 - dans la deuxième année de l'échelon 6 de la classe normale,
 - dans le 8ème échelon dans la classe normale
 - dans la 2ème année du 9ème échelon pour le passage à la hors classe.
 - pour le passage à la hors classe exceptionnelle

- L'enjeu :

Réduction de la durée entre ces échelons dans la classe normale > cette accélération réduit de 2 ans la carrière (26 à 24 ans).

- Les éléments constitutifs d'un RDV de carrière :

Pour le second degré, 3 éléments constitutifs des RDV de carrière : une inspection en classe + entretien avec l'inspecteur + entretien avec le chef d'établissement

En dehors de ces moments fixés dans le temps, un accompagnement tout au long du parcours professionnel :

Accompagnement collectif :

- Formes possibles variées : accompagnement d'une équipe, de plusieurs équipes, en inter degrés par exemple.
- Très ouvert : dans l'origine de la demande d'accompagnement, dans les bénéficiaires, dans les sujets : pédagogiques, évaluation, continuité école-collège etc.

Accompagnement individuel :

- Déclenché à 2 niveaux : par l'enseignant qui le demande/par le chef d'établissement ou l'inspecteur.
- Objectifs :
 - Consolider et développer les compétences professionnelles
 - Remédier aux difficultés rencontrées
 - Favoriser la mobilité de carrière.
- Forme : il peut s'agir d'une visite en classe (et non plus une « inspection »).
- Acteurs : les chefs d'établissement et les inspecteurs

3. EMC : Éducation Morale et Civique

- Cadre réglementaire : *11 mesures pour un socle de valeurs communes*
- Comment imaginer des modalités possibles d'intervention pour les professeurs-documentalistes, à partir des pratiques observées en inspection ?
- Témoignages de collègues :
 - Mme Grousseau : projet sur la rumeur avec niveau 4^{ème}
 - Mme Poumellec : projet sur le développement durable avec niveau 2^{nde} professionnelle
 - M. Valentin : projet sur les images stéréotypées avec niveau Tle professionnelle
- Échanges :

Mme Williot informe que l'exposition itinérante « Dessins pour la Paix » de Cartooning for Peace (soutenu par la MGEN) peut être un support :

<http://www.cartooningforpeace.org/projetseducatifs/exposition-itinerante-dessins-pour-la-paix/>

4. EPI : Enseignements Pratiques Interdisciplinaires

- Rappel des textes et des thématiques

Les professeurs-documentalistes peuvent être associé(e)s aux thématiques suivantes : Information, communication et citoyenneté / Monde économique et professionnel / Transition écologique et développement durable

Les professeurs-documentalistes sont « au service de », « en appui » et « force de proposition » -> pratiques de co-intervention (même objet de travail partagé)

L'apport de documents en classe peut être une « entrée »

- Témoignage de collègue :

Mme Williot : Le choix des EPI a été décidé en juin -> 1 niveau par thème et 1 semaine par thème donc planning annuel pré-établi

Le rôle de la collègue a été la recherche de documents et la venue d'expositions (BDE)

- Échanges

5. AP : Accompagnement Personnalisé

Le professeur-documentaliste est-il légitime pour intervenir en AP alors qu'il s'agit d'un enseignement disciplinaire ?

- Cadre règlementaire :

3h pour le niveau 6^{ème}

1 ou 2h à partir du niveau 5^{ème}

Ce temps est toujours pris sur les disciplines (essentiellement en mathématiques, français, histoire-géographie et EPS) et sur des notions du programme.

L'idée est de créer un parcours pour TOUS les élèves.

- L'initiation à la recherche documentaire : une pratique d'AP en collège et en lycée, quels acquis pour les élèves ? Quelle place pour la liaison collège-lycée ?
Comment programmer une progression de la 6^{ème} au lycée sur cette thématique ?
- ➔ Travail en groupe sur le thème de l'initiation à la recherche documentaire (Progression des acquis des élèves entre le collège et le lycée)

6. Retour des ateliers

L'IRD était faite en 6^{ème} avec des heures dédiées. Maintenant cette initiation est réalisée en AP.

Les professeurs de collèges ne travaillent pas en demandant aux élèves d'aller chercher eux-mêmes les informations mais ils les font travailler sur une fiche avec les sites à aller consulter pour y trouver les informations et compléter le document.

Il y a un côté un peu artificiel aux séances d'initiation et il est important de faire un lien.

La liaison CM2/6^{ème} est faite car les professeurs des écoles envoient leur attentes. Les collègues sont favorables à une rencontre en juin pour comparer nos attentes et nos méthodes de travail.

Un constat : La version papier des documents est de moins en moins consultée.

Il arrive même que les enseignants fassent des demandes auprès du professeur documentaliste pour acheter des ouvrages qu'ils n'empruntent même pas.

Il faut mettre en place un véritable travail sur les sources.

Au collège, il manque des heures pour faire une réelle progression...

La solution pour les séances de début d'année serait une simple présentation « physique » du Cdi (comme une bibliothèque).

Puis, mettre à profit les séances d'EMI pour approfondir des questions telles que : qu'est-ce qu'une information ? Comment valider l'information ? etc.

L'idée est de travailler plus -avec les élèves- sur les notions de recul critique, de réflexion et d'analyse...

Au lycée, poursuivre sur ces notions avec un approfondissement (par exemple : profiter des TPE en classe de 1^{ère}).

En fin de réunion, présentation des nouveautés en Documentation par Mme Filiol (suite au séminaire avec les IAN) :

<https://www.genial.ly/58c2d6ea1aa00513305a168b/actus-doc>



Ne pas oublier d'évaluer la réunion à l'adresse suivante : <http://acver.fr/eval1617> (code évaluation : 410F60 Groupe 08)

Documents en circulation lors de la réunion :

- Liste d'émargement